

Présent et passé

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 44

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion des gamins était de se procurer une *fife*. Ceux qui avaient quelque argent se payaient un tuyau en caoutchouc que l'on pouvait rouler et mettre facilement en poche. C'était pratique et pas encombrant. Ceux qui manquaient de « pécune » — c'était le plus grand nombre — allaient, au risque de se rompre le cou, chercher sur un noyer une pousse bien droite de l'année; une fois en possession de la tige convoitée on la perçait, dans sa longueur, au moyen d'un fil de fer, ce qui se faisait facilement.

Le « *fifage* » au moyen de macaronis fut abandonné de bonne heure. Le macaroni se ramollit vite et tombe dans la « tîne ». Il n'a pas été démontré que ces débris de pâtes alimentaires, qui fermentent avec le moût, améliorent la qualité du vin.

Alors, on prenait son fêtu, d'un air candide, et l'on allait rôdasser autour des tînes, à la porte des pressoirs, guettant le moment propice, tandis que le personnel était occupé, pour introduire l'engin fifeur dans le moût et l'on aspirait avec délice le liquide sucré. Et le plaisir était augmenté de la crainte de se laisser pincer. Aussi, à la Cité, on avait moins de plaisir à fifer au pressoir Secrétan qu'ailleurs, parce que l'excellent homme qu'était le forestier Secrétan laissait volontiers les gamins fifer leur saoul et ainsi on n'avait plus le souci d'être attrapé, lequel donnait tant de saveur au liquide.

À la Riponne, où s'élève le Palais de Rumine, se trouvaient les pressoirs de la Commune, là il n'y avait pas grand chose à espérer, les tînes étant gardées par des *gapiions*; à quelques rares moments, entre midi et une heure, et encore...

Aujourd'hui, on ne fife plus, ou plutôt la *fife* est transformée, selon Jean Zink, les banques, les assurances, les impôts sont autant de fêtus introduit dans des tînes des particuliers et des contribuables.

MÉRINE.

PRÉSENT ET PASSÉ

MONSIEUR Maurice Muret, dans un article intitulé *La littérature de la Suisse française*, commente une récente brochure d'un écrivain fribourgeois, d'entre les jeunes, M. René de Weck. Cette brochure a pour titre : *La vie littéraire dans la Suisse française*.

Les opinions de M. Muret concordent passablement avec celles de M. de Weck.

La brillante pléiade de jeunes auteurs dont se réjouissent aujourd'hui les lettres romandes est, en général, fort bien traitée par MM. Muret et de Weck. Personne, croyons-nous, ne songe à disputer avec eux sur ce point. Ou, peut-être, en revanche, quelque désaccord pourrait se produire, c'est touchant les jugements par trop sévères, semble-t-il, qu'ils portent sur certains de leurs aînés dans la carrière.

La critique — du moins c'est admis — n'est point tenue à des ménagements; elle dit ce qu'elle pense. Il paraît toutefois qu'un peu plus de révérence à l'égard d'auteurs qui ne sont plus, qui ont eu leurs jours de notoriété et qui, quoiqu'on dise, sont parmi ceux dont le pays peut s'honorer, ne serait point un tort, au contraire.

Que nos jeunes écrivains aient de la vie, de leur art, de toutes choses, enfin, une conception différente de celle de leurs aînés, cela n'a rien que de très naturel et de très respectable. Le monde change; il évolue. Sont-ils plus près de la vérité que ceux qui les ont précédés? Qui le pourrait dire? Là n'est pas, d'ailleurs, la question. Il suffit que leurs œuvres soient pour le fond, comme pour la forme, l'expression sincère de leurs sentiments, de leur vision des choses, de leur tempérament.

Mais est-il bien nécessaire, pour affirmer leur

juste réputation et marquer mieux l'étape, que les jeunes sapent sans pitié des réputations antérieures, qui ne sauraient nullement leur porter ombrage?

En traitant aussi cavalièrement leurs aînés, ils font un affront gratuit, non seulement à la mémoire de ces écrivains, mais aussi à celle des personnes qui ont aimé ceux-ci et qui, à une époque dont les jeunes ne peuvent pleinement juger, ont trouvé dans les œuvres de leurs contemporains l'écho de leurs sentiments propres.

Étaient-ils donc tous des profanes, des ignares, enfin, ceux qui trouvèrent quelque charme et quelque valeur aux écrits de ces morts, aujourd'hui si malmenés? A présent, encore, parmi les personnes qualifiées pour se prononcer en pareille occurrence, il en est qui ne partagent pas du tout, sur ce point, l'opinion des jeunes. Ces personnes sont-elles aussi à côté du bon chemin?

Une époque ne peut-elle briller de tout son éclat qu'en éteignant le rayonnement plus ou moins lointain et plus ou moins grand des temps qui l'ont précédée?

Les justes succès de la jeunesse sont-ils donc si jaloux du passé?

Ah! sans doute, dans l'œuvre de la plupart des écrivains et artistes il y a beaucoup à élaguer; petit est le tribut de la postérité. Mais quelque maigre soit-il, ce tribut, il ne faut point en refuser le légitime bénéfice à son auteur.

Et puis, peut-on jamais nier complètement et quelque soin qu'on prenne à la dissimuler, la part qu'il y a dans notre œuvre de l'héritage du passé? Ne serions-nous plus les fils de nos pères?

Enfin, sait-on ce que nous réservent l'avenir; sait-on ce que le jugement de la postérité sauvera de notre époque de production intellectuelle à outrance?

J. M.

LO TCHIARLATAN D'ADO

(Patois du Pays-d'Enhaut.)

AOUNA faire d'Ado lai avai on tchiarlatan que fajaï contiuranche i maidzos, i fermachiens, i vétérinéros et a ti cllaux que fant état de n'un mè chavaï quiet lè-j-autros por lau teri lau batzès... E'èthai brancà chu di-j-égras drai déiant ouna baracà coumun ella di-j-écoual-larés et di redzerdzallarés dé panais et bouailavé tant que pouiaï.

« Mé bravés dzeins, veni vers mé, pour ou'n étü naoù vo vouaro dé totés lés maladis que vo puchi avai. Que chaï lo dragon, lo vibron, la tatche, lo mallet, bllan ou bin blu, lè-j-avérous, lo décret, lés piaous, lés pudzes, la rampa, lo régniâ, l'éthoir, lo chotha-graï, la iouâa, et lés déialés, vouaro tot, mimameint cllaux que chont pas malados, mà que lo pourrant déveni. »

Adan lai avai inque on chertun farcheur d'Ormont-déchu, dou côté de la Mouraïe, qu'éthai à nom Dzegnottet, et que lè cognéchaï totés quiet lés bounés. Chè peincha: « T'unlévaï por on meinteur, mè prinjé che pu m'achteni de lai-j-un dzuï ouna. » Va vers lo tchiarlatan, un fajeint état d'ithré tot règremi et tot capot et lai dit :

— Vigno dan vers vo po ithré vouari, ma craio pas que vo mè puchi gros féré. Vaidé-vo, chu tant mijerablo; pu pas mé vivré dunche. Peincha-vaï, iè très maladio.

— Lés quén'aus? que fà lo tchiarlatan.

— Et bun, chu meinteur, iè rein mè dè Job, et iè perdu la mémoire.

— Diablo, dè dou chérieux; enfin i-èchérif tot paraï de vo vouari, ma cheïn vo cothéret dou-j-étius. Che cheïn vo vâ, reveni dein demihauora, i mè faut on momeint por vo j'-uncotzi vouthra michtion.

— D'accor, fa Dzegnottet, révundri dein ou'n haoretta.

Oun' hadra aprî, Dzegnottet rè-j'arroué vers lo tchiarlatan.

— Ah! vo vaitze, que lai fâ che-ti-che, diuch-tameint vouthron remaidzo dè fournai, dè enco tot tzo: Vu vo derè cheïn que lai-a. Dou grans dè triackhe, ou'n echerupule d'ui d'echerivichos, on par dè grans dè lathi dè bouna, et por lo richta, i dè dè l'onguant minérò, iò l'oir et l'erdzeint né chont pas tsuï. Vo j'un prindrai ti lè dzors ouna coudératzetta à café déiant lo goutâ; cheïn vo révouéré epai on bocon l'appétit, ma vo j'unquità pas. Ora, no veint tot tso vo féré avallâ la rachion dè voué.

Lo tchiarlatan pouaïjé dein on toupenatzet bllan ouna coudérâ dè la michtion et la pré-jeintâ à Dzegnottet.

L'Ormonnai clou lè juïs, aouvré on mor co ouna bornetta dè forni, et ché fetzé la coucli su la linvoua.

Ma, ma fai, lo remaidzo ché trova on bocon iò. Lo pouro Dzegnottet ché bouta aprî lo rein-dré un fajeint di menés d'unfer. On coup qué rè-j'avai chon choello, ché révire contré lo tchiarlatan :

— Dzancon dè pur, dè caïon et dè mônet que t'i; dè de la... de la... de la drudze.

— Ton diuchto, moun' ami, et vo vaïdè que da fai effet; primo, vo dités la veretà, chécondameint vo-j'ai retrovâ lo got; et, porquant à la mémoire, craio que vo vo-j'-achovundrai tota vouthra ia d'avai medzi dè mon remaidzo.

Di chti coup, Dzegnottet da lèchi les tchiarlatans tranquilles.

(Le Progrès.)

(Transmis par Pierre d'Antan.)

LA VRAIE

LORSQU'ON se met à donner l'origine de certaines paroles historiques ou de certaines locutions populaires, l'imagination a beau jeu. Chacun y va de sa version, plus ou moins vraisemblable, plus ou moins spirituelle, et qui, naturellement, est la « bonne, l'authentique », sinon l'unique.

Pour en contrôler l'exactitude : va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Ainsi, par exemple, la phrase fameuse : « Après vous, messieurs les Anglais ! » Vous la connaissez, n'est-ce pas ?

Et bien, d'aucuns prétendent, avec une conviction, très contagieuse, ma foi, que cette phrase date de la bataille de Fontenoy et qu'elle fut prononcée par le comte d'Auteroche, commandant des gardes françaises, en réponse à une proposition de lord Hay, invitant les Français à tirer les premiers.

C'est là, certes, une version très plausible, très élégante, à coup sûr. Son petit air chevaleresque est bien pour lui conquérir les suffrages.

Mais qui de nous était là, pour pouvoir nous certifier l'exactitude de l'incident et celle de la phrase ?

Allons, ceux de Fontenoy, trois pas en avant !...

Personne ne bouge ?... Alors ?...

Alors... la version reste donc contestable, en attendant...

En attendant, la vraie, la voici. On peut au moins la contrôler, celle-ci.

On sait que la plus grande partie du thé que nous buvons sur le continent nous vient de Chine ou de Ceylan, non toutefois sans faire un petit détour par l'Angleterre.

Or on sait aussi — ou l'on ne sait pas — que certains de ces thés subissent, paraît-il, en Angleterre, une première infusion, dont se délectent, paraît-il, les fils de la « perfide » — pour quoi perfide ? — Albion. Ils estiment sans doute que nous ne sommes pas de taille à déflorer ces thés; ils seraient trop forts pour nous.

Après cette première infusion britannique, on fait sécher le thé, on l'enveloppe de papier d'étain, on en confectionne d'élégants paquets à destination du continent. Et nous payons et buvons ce breuvage pour du thé de Chine ou de Ceylan, « d'importation directe ».